

L'échangeur

La lettre de l'Association du Camp de César

N° 12 février 2012

Rocade sud : dernière ligne droite... avant l'abandon ?

Le projet de liaison Sud d'Angers a été inscrit en pointillé dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Loire Angers approuvé le 21 novembre par le conseil d'agglomération. Le dossier a été relancé par Angers Loire métropole selon le calendrier ci-joint. Un cabinet conseil a rencontré des acteurs politiques, économiques et associatifs, dont l'association du Camp de César, en novembre et décembre. La concertation a été lancée le 12 décembre au Centre de Congrès. Les scénarios devront désormais intégrer les directives réglementaires imposées par le Grenelle de l'Environnement. Des réunions publiques par thèmes sont prévues les 29 février, 19 mars et 27 mars. Des ateliers thématiques (déplacement, environnement, ...) sont également prévus. La concertation sera terminée à l'été. Les élus d'Angers Loire métropole devront alors se prononcer sur le dossier de la rocade sud.

L'association du Camp de César va participer aux réunions de concertation prévues par la concertation qui s'ouvre. Avec lucidité. Quatre scénarios de tracés sont envisagés : requalification des boulevards urbains sud d'Angers, aménagement des routes départementales RD 112 et RD 102 (axe Bouchemaine-Sainte Gemmes-sur-Loire- Les Ponts-de-Cé), rocade sud ou véritable contournement Sud Loire. Mais tout laisse penser qu'élus et techniciens de l'agglomération mettent en avant la seule hypothèse rocade sud qui partirait du carrefour Mignon (Les Ponts-de-Cé) pour rejoindre le pont de l'Atlantique.

La concertation doit être un véritable débat d'élus et d'écoute de la population et non pas une simple cosmétique pour valider des options déjà décidées.

Elle doit poser les vraies questions : Cette concertation doit donner l'occasion aux élus de l'agglomération de confirmer –ou non- si la consommation de près de 70 ha pour une rocade sud, la disparition d'emplois horticoles, les nuisances diverses, la destruction de l'environnement ne sont que des détails négligeables. La seconde ligne de tramway est-elle prioritaire face au projet de rocade sud ? Qu'en est-il des moyens financiers à mobiliser dans un contexte de grandes difficultés budgétaires ?

« C'est le propre de l'homme de se tromper ; seul l'insensé persiste dans son erreur » (Cicéron)

Joseph Leroyer
Président de l'association du Camp de César

« Qualité de vie ou Rocade sud ? »

Toutes les raisons d'espérer....

Conférence publique de Sébastien Le Briéro,
Avocat au Barreau de Paris

Samedi 25 février à 16h30

Salle polyvalente du CESAME (Hôpital Spécialisé de Sainte Gemmes-sur-Loire), entrée rue de Bel Air

Ouvert à tous – entrée gratuite : venez nombreux !

Cette conférence suivra l'assemblée générale de l'association à 14 h

Enquête publique : retour du SCOT

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays d'Angers, approuvé le 21 novembre, va fixer les orientations majeures de ce territoire pour les dix ans à venir. La population a pu donner son avis durant l'enquête publique, du 28 mars au 29 avril. Les commissaires-enquêteurs ont examiné toutes les dépositions, y compris celles des autres communes, des personnes publiques associées.....Ils ont ensuite rendu leurs nombreuses conclusions.

Quelques-unes concernent de près ou de loin le projet de rocade sud d'Angers. 20 personnes (dont l'association du Camp de César et certains de ses adhérents) ont fait savoir leur vive opposition, dûment argumentée. Ironie de la consultation : aucun habitant des Ponts-de-Cé ne s'est déplacé pour demander la rocade sud alors que cette municipalité n'a de cesse de réclamer sa construction.

A propos de l'agriculture

« La commission prend acte de la position du Syndicat mixte de la région angevine (SMRA) laissant aux collectivités locales concernées la possibilité de créer des Zones agricoles protégées (ZAP), notamment...à Sainte Gemmes-sur-Loire pour des territoires à cultures spécialisées ou à haute valeur ajoutée ». De fait, la municipalité de Sainte Gemmes-sur-Loire a déposé un dossier de ZAP pour protéger le triangle vert horticole, menacé par le projet de voie rapide. Le SMRA a répondu de la manière suivante : « ... ces espaces agricoles sont préservés et constituent des limites à l'urbanisation, notamment le long des infrastructures routières... Le principe d'une ZAP, souhaitée par les professionnels, sera à l'étude dans le cadre du PLU communautaire ».



le triangle vert
horticole,
menacé par le
projet
de voie rapide



www.campdecesar.org

E-mail : camp-de-cesar@orange.fr Tel : 06 83 82 86 81
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement

Rocade sud : les derniers événements

9 novembre 2010. Le Conseil communautaire d'Angers Loire métropole confie à la société Lilloise **Arca-dis** les études sur le « désengorgement » de la circulation au sud d'Angers.¹

9 novembre 2010. Une étude dévoilée par Tom-Tom révèle qu'Angers fait partie des villes les moins embouteillées de France : 34^{ème} sur 38.

17 novembre 2010. Le Conseil général, engagé pourtant dans le cofinancement d'une rocade sud, regrette l'absence, à l'agglomération, de débat de fond sur la logique d'aménagement du territoire angevin et la politique de déplacement envisagée. « *Le flou entoure le projet* ». D'où la décision du Conseil général de ne pas apporter de participation si la cohérence du projet avec les objectifs fixés par cette voie et avec le projet d'agglomération ne sont pas mis en évidence et validés.

Du 28 mars au 29 avril 2011 : enquête publique du Schéma de cohérence territorial

Juin 2011 : Les commissaires-enquêteurs rédigent un rapport sur les observations du public dont ses suggestions et contre-propositions. Ils donnent leurs conclusions.

Juillet 2011. Dans l'éditorial du magazine municipal, le maire de Sainte Gemmes-sur-Loire écrit que « *rien ne justifie la construction d'une telle rocade et ce, quel que soit son tracé. Sainte Gemmes –sur-Loire, aussi généreuse soit-elle, n'a aucune vocation à accueillir l'ensemble des flux de circulation qui permettraient notamment aux communes voisines de régler pour partie leur problème* ».

21 novembre 2011 : approbation du SCOT par le conseil communautaire d'Angers Loire métropole

8 décembre 2011. Jean-Luc Rotureau, adjoint au maire de la Ville d'Angers et prétendant à la succession de Jean-Claude Antonini, laisse entendre que la rocade sud ne se fera pas demain... « *Il faudra d'abord faire la deuxième ligne de tramway* ».

12 décembre 2011. Réunion publique de lancement de la concertation par l'agglo et présentation de Pierre-Gérard Merlette, désigné garant sur la question de la rocade sud par la Commission nationale du débat public.

4 janvier 2012. Présentation des trois projets de restructuration des voies sur Maine... qui peuvent avoir des répercussions sur le projet de liaison sud. (voir maquettes page 5)

Projet Grether « Angers Rives Nouvelles »

La voie rapide disparaîtrait. Les actuels ouvrages de trémies dénivelées seraient progressivement aménagés et exploités pour l'écoulement des crues et pour les piétons, les vélos et les espaces paysagers. Avec 2X2 files, la future avenue des Berges offrirait en surface une capacité d'accès au centre-ville tout en dissuadant des flux de transit.

Projet LIN « Maine Parc »

Les accès des voies sur berges seraient supprimés au niveau du pont de Verdun et de la place Molière. Les voies sur berges seraient requalifiées en boulevard urbain, une 2^{ème} ligne de tramway serait mise en service ainsi qu'un nouveau bus le long de la rivière. Le pont de Verdun serait alors réservé aux piétons et aux transports en commun.

Projet Reichen « Convivence angevine »

Supprimer tous les flux de transit. L'objectif est de diminuer par deux la circulation et la vitesse tout en augmentant la mobilité dans le centre-ville. L'autoroute serait rapidement déclassée afin de supprimer tous les flux de transit. En contrepartie, une seconde ligne de tramway verrait le jour et un réseau « Car-Maine » desservirait le quai.

.../...

1 : Diagnostic et Rapport Arcadis sont consultables à l'adresse suivante :

http://www.angersloiremetropole.fr/projets-et-competences/domaines-d'intervention/deplacements/la-liaison-sud/etudes/index.html?sword_list%5B0%5D=liaison&sword_list%5B1%5D=sud

.../...

Rocade sud : les derniers événements (suite)

Avant l'été 2012 : réunion publique de restitution du bilan de la concertation.

Été 2013 : approbation du Plan local d'urbanisme, inscrivant éventuellement la solution retenue pour la liaison sud.

Après les élections municipales de 2014 : confirmation ou non de la réalisation et du financement de ce projet routier.

Restructuration des voies sur Maine : quelles répercussions éventuelles sur le projet de rocade sud ?

« Trois regards pour un projet sur les berges de Maine »



« Angers
rives nouvelles »

« Convivence
Angevine »

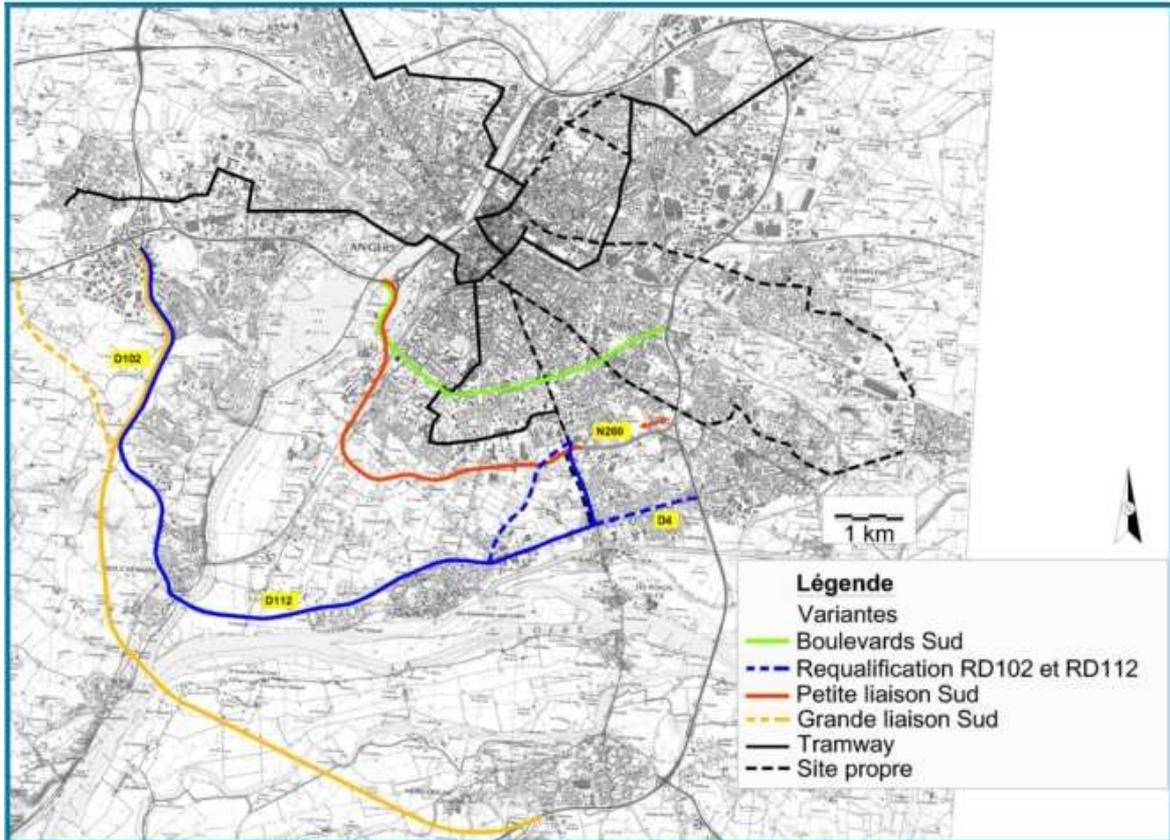


« Maine Parc »

A propos du contournement sud d'Angers

« La commission regrette que n'apparaisse pas, dans l'analyse initiale, une approche globale de la circulation routière du pôle métropolitain dans laquelle auraient été insérés l'évolution envisagée des voies sur berges et le projet de voirie au sud ». Elle a demandé au Président du Syndicat Mixte de la Région Angevine, Jean-Claude Antonini, dans quels délais des précisions sur les études en cours pourraient être données. Réponse : « Des études préalables sont donc en cours. Il s'agit d'abord d'étudier l'opportunité d'une liaison au regard de l'évolution du territoire et des modes de déplacement.... ».

Par ailleurs, Angers Loire Métropole lancera prochainement une enquête sur les déplacements des ménages. Résultats disponibles vers la fin du premier semestre 2012. « Ces études préalables ne sont qu'une première étape : il restera ensuite selon le scénario choisi à mener les études nécessaires à la mise en œuvre ».



Les quatre familles de solutions envisagées
(2011208_Rapport_Arcadis_pages_10-37)

La poursuite de notre combat contre la rocade sud a un coût.

Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Si vous n'êtes pas adhérent et que vous souhaitez le devenir, faites-nous retour de ce bulletin d'adhésion dûment complété.

Association du Camp de César

Chez Joseph LEROYER, Chemin de la Chauvelaie, 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

Nom / Prénom.....

Adresse.....

Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César

Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2012 : 12 € par adhérent; 24 € pour un couple.

Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent

Date : / /

Signature :

Une rocade, sinon rien ?

Un certain nombre d'autres projets de rocades ou liaisons rapides en France sont sur la sellette, voire abandonnés. Utilité des infrastructures à confirmer, environnements saccagés et dépenses publiques inconsidérées entre autre....Les tares du projet angevin se retrouvent ici et là.

Rocade nord de Grenoble : sanction sévère

Coup dur pour le Président du conseil général de l'Isère et ceux qui soutiennent le projet de rocade nord de Grenoble. Le Tribunal administratif de Grenoble annule la consultation de 2007 sur ce projet routier, référendum caché avec une question posée très orientée et une présentation idyllique du projet.

Contournement de Tarbes

Un projet de contournement de Tarbes-est – vieux de 40 ans- est inclus dans le SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes...L'association Adrace en demande le retrait. « *Ce serait un gouffre économique, un gâchis environnemental grave et conduirait à la destruction d'un cadre de vie remarquable* ».

Fin de liaison urbaine à Chamalières (Puy-de-Dôme)

Le projet de liaison urbaine sud-ouest de Chamalières vient d'être abandonné. Il s'accompagne de la fin de l'association Europ'Association qui s'était créée en 2003 pour dénoncer et combattre « *le projet de rocade intra-urbaine inadapté* », selon elle, « *à la ville d'aujourd'hui et hors la loi* ».

Manifestation à Hennebont (Morbihan)

La rocade nord-ouest départementale reliant Inzinzac-Lochrist et Hennebont est dans les cartons. Cinq associations, opposées au contournement Hennebont-Inzinzac, appellent les habitants à se mobiliser contre un projet qu'elles jugent « *inutile* » et « *trop cher* » en période de crise.

St Brieuc (Côtes d'Armor) : rocade menacée faute d'argent

A Saint Brieuc, le coup est parti. Mais dans le contexte de crise budgétaire auquel est confronté le département, la poursuite du financement des travaux de la rocade est sur la sellette. L'arrêt - ou le report - des travaux de la tranche en cours de construction n'est pas acté, « *mais tout à fait possible* », dès 2012. Le département s'est engagé à financer 70 % de 90 millions d'euros jusqu'en 2016 pour la réalisation de la rocade de Saint Brieuc. Des riverains ont été expropriés. 6 km de voie ont été creusés. Le bitume est étalé sur une bonne partie de ce tracé. Douze ponts sont sortis de terre, quatre échangeurs ont vu le jour.

Bordeaux : plutôt changer les mentalités

Le président de la Communauté urbaine de Bordeaux a déclaré ouvert le Grenelle des mobilités. Son but ? Faire évoluer les politiques sur leur façon de penser les transports et offrir des solutions pour désengorger la rocade bordelaise. Parmi les propos entendus, ceux du Préfet de Gironde : "*La priorité est le report modal. Il faut favoriser les structures existantes.....à défaut, il faudra se lancer dans des équipements d'infrastructures hors de portée* ». La mobilité, affaire de techniciens, devient une affaire de citoyens.

Forte mobilisation contre l'idée d'une rocade Sud à Ploubezre (Côtes d'Armor)

Le projet du tracé d'une rocade Sud à quatre-voies n'est pas du goût de tous. Les associations évoquent un « projet incohérent sur le plan social et environnemental, d'une idée qui appartient au passé, à l'époque où l'on opte pour des investissements lourds dans le TGV et les transports collectifs ». Bref, détruire ce poumon vert est de l'ordre du sacrilège. Corinne Buanec, présidente de l'association « *Non à la rocade Sud* » en remet une couche sur le plan économique. « *On nous annonce un projet à 20 millions d'euros..... mais il serait plus proche des 100 millions* ».

www.campdecesar.org

E-mail : camp-de-cesar@orange.fr Tel : 06 83 82 86 81
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement